

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'OCCE 92

le mercredi 11 mars 2015

à l'école primaire Bords de Seine d'ISSY-LES-MOULINEAUX

Une première convocation a été adressée pour le mardi 24 février au siège de l'OCCE à Bagneux. En l'absence de quorum, elle n'a pu délibérer valablement. En conséquence, le Président a convoqué une seconde réunion le mercredi 11 mars 2015 à l'école primaire Bords de Seine à ISSY-LES-MOULINEAUX.

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant dans la salle, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté d'un établissement ou d'un autre membre.

➤ **Présents :**

<i>Agnès Carnel</i>	<i>IEN de la 16^{ème} circonscription représentant le DASEN</i>
<i>Nicole Rosso</i>	<i>Ancienne administratrice OCCE92, membre du CA National de l'OCCE</i>
<i>Thanh N'Guyen Khac,</i>	<i>Comptable de l'AD OCCE 92</i>
<i>Anita Langouët,</i>	<i>Secrétaire de l'AD OCCE 92</i>
<i>Vourri Kontaye</i>	<i>Secrétaire Comptable de l'AD OCCE 92</i>
<i>Danièle Feutry</i>	<i>Animatrice des mini-jardins, ancienne collègue désormais retraitée</i>
<i>Katia Lussou</i>	<i>Représentant la BRED</i>

Mandataires et/ou représentants des coopératives :

<i>Marie Pierre Satre</i>	<i>Ecole élémentaire Croix Bosset</i>	<i>+ Sèvres et représentant l'ASL</i>
<i>Christine Quidu</i>	<i>Elém La Fontaine (ZIL)</i>	<i>+ Issy-les-Moulineaux</i>
<i>Gilles Delisle</i>	<i>Ecole élémentaire Le Parc</i>	<i>+ Fontenay aux Roses</i>
<i>Hortense Dévé</i>	<i>Ecole primaire Bords de Seine</i>	<i>+ Issy les Moulineaux</i>
<i>Madame Carré</i>	<i>EMPRO</i>	<i>+ Suresnes</i>
<i>Madame Leroul</i>	<i>Elém Berthie Albrecht</i>	<i>+ Suresnes</i>
<i>Madame Stoupy</i>	<i>Emém Bertie Albrecht</i>	<i>+ Suresnes</i>

Membres du Conseil d'Administration de l'OCCE 92

<i>Daniel Grandamme</i>	<i>Président de l'OCCE 92</i>	
<i>Patrick Magnier</i>	<i>Animateur départemental détaché</i>	
<i>Pierre Appy</i>	<i>Vice-Président de l'OCCE92</i>	<i>+représentant les DDEN</i>
<i>Jean-Pierre Labarre</i>	<i>Trésorier</i>	
<i>Véronique Pacitto*</i>	<i>Membre</i>	<i>+Elém A. France à Issy-les-Moulineaux</i>
<i>Claude Pfeiffer*</i>	<i>Membre</i>	<i>+ Elém Thorez à Bagneux</i>
<i>Florence Alouadi*</i>	<i>Membre</i>	<i>+ Elém Queneau à Montrouge</i>
<i>Philippe Lapôtre</i>	<i>Membre</i>	
<i>Estelle Azuelos</i>	<i>Membre</i>	<i>+ représentante des DDEN</i>
<i>Muriel Amiot*</i>	<i>Membre</i>	<i>+ Elém Jules Ferry A à Asnières</i>
<i>Frédéric Harsant*</i>	<i>Secrétaire Général Adjoint</i>	<i>+ Elém Centre à Sceaux</i>
<i>Charlotte Padilla*</i>	<i>Membre</i>	<i>+ Mat Jules Ferry à Issy-les-Moulineaux</i>

*Membre du CA et représentant d'école

➤ **Absents et excusés :**

<i>Monsieur Philippe Wuillamier</i>	<i>DASEN des Hauts de Seine</i>
<i>Madame Françoise Quillien</i>	<i>Adjointe au DASEN 1^{er} degré</i>
<i>Jean-Claude Mitéran</i>	<i>Président Honoraire de l'OCCE92 et Membre d'Honneur</i>
<i>Madame Aussibel</i>	<i>IEN de la 13^{ème} circonscription</i>
<i>Madame Barbosa</i>	<i>IEN de la 1^{ère} circonscription</i>
<i>Madame Chantal Zelmati</i>	<i>IEN de la 22^{ème} circonscription et coordonnatrice départementale ASH</i>
<i>Madame Le Gall</i>	<i>IEN de la 5^{ème} circonscription</i>
<i>Madame Sberro</i>	<i>IEN de la 27^{ème} circonscription</i>
<i>Madame Audren</i>	<i>Conseillère Pédagogique de la 19^{ème} circonscription</i>
<i>Daniel Fournier</i>	<i>Membre d'Honneur</i>
<i>Raymond Tomczak</i>	<i>Trésorier Adjoint</i>

<i>Annie Wicke</i>	<i>Secrétaire Générale retraitée partie en Haute Loire</i>
<i>Crystel Roselet</i>	<i>Secrétaire Générale Adjointe</i>
<i>Yves Moreau</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Muriel Ravissac</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Catherine Nicolas Roche</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Jean-Pierre Devaux</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Laurence Filisetti</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Catherine Le Houedec</i>	<i>Membre du CA</i>
<i>Madame Hideux</i>	<i>DDEN</i>
<i>Henri Nahon</i>	<i>Vérificateur aux comptes</i>
<i>Martine Bussat</i>	<i>Vérificatrice aux comptes</i>

**3919 mandats se décomposant comme suit : + 14 établissements représentés totalisant 3905 mandats
+ 14 votes individuels représentant les membres du CA**

Frédéric Harsant, Secrétaire général adjoint préside la séance qui ouvre à 14H45

Il souhaite la bienvenue à tous, remercie les représentants des organisations et institutions présentes, la mairie d'Issy-les-Moulineaux et particulièrement la directrice dans l'école « Bords de Seine », **madame Névé** qui nous a si bien accueillis.

Nous réglons rapidement quelques petites formalités :

- ❖ **Muriel Amiot** assurera volontairement le **secrétariat de séance**.
- ❖ **L'Assemblée générale se prononce à l'unanimité pour que les votes se fassent à main levée à l'exception de l'élection des membres du C.A. qui doit se faire obligatoirement à bulletins secrets.**
- ❖ **Nous élisons à l'unanimité 4 scrutateurs :** la présidence du bureau de vote devant être assurée par un membre du CA non sortant.
Sont déclarés élus à l'unanimité: Nassira Leroul, Christine Quidu, Veronique Pacitto et Philippe Lapôtre qui présidera le bureau de vote.

Le Président a veillé à déposer les documents statutaires :

- ❖ Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux établissements,
- ❖ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- ❖ Les statuts de l'association,
- ❖ La feuille de présence à l'assemblée,
- ❖ Le bilan agrégé, le compte de résultat et l'annexe qui agrège les CRF reçus ((593 sur 621) au siège de l'exercice clos le 31 août 2014,
- ❖ Les comptes annuels du siège de l'AD92 de l'exercice clos le 31 août 2014,
- ❖ Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- ❖ Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- ❖ Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce,
- ❖ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président a vérifié que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du CA, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des membres, le texte de la résolution proposée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

Pour information ces documents ont été mis en ligne en février sur le site internet de l'association : www.occe92.net

Ouverture des travaux

Frédéric Harsant donne la parole au président de l'OCCE92

Intervention de Daniel Grandamme, Président de l'OCCE92

Chers collègues et amis

Cette petite intervention annuelle s'intitule souvent « rapport moral ».

Rapport sûrement car nous devons rendre compte de la vie de notre association, moral bien sûr en ces temps difficiles quand la liberté d'expression - difficilement acquise au cours des siècles - est remise en cause par des imbéciles capables d'opposer la mort à un dessin, à une idée.

Heureusement il s'agit de peu de personnes face à l'énorme manifestation qui nous a tellement réconfortés.

Cependant il semble clair que l'on ait atteint le seuil : c'est une alerte. Il reste donc encore beaucoup à faire au niveau de notre institution, dans notre pays de liberté.

Il est urgent de réagir et de conseiller des pistes, aussi modestes soient-elles, pour installer et conforter un discours qui s'oppose à cette misère intellectuelle.

La pédagogie coopérative que nous promouvons trouve toute sa place alors.

N'attendez pas que je vous administre du prêt à penser : rapportez-vous simplement à toutes les animations de nous promouvons.

Coopérez ce n'est pas seulement une notion économique, c'est une ouverture d'esprit qui tient compte de l'autre et qui le respecte, qui lui donne des droits aussi. Il ne s'agit pas d'imposer mais d'échanger avant de mettre en place et de réfléchir ensemble ensuite sur l'impact de ce que l'on a réalisé.

Associer les enfants, un groupe, une classe voire une école à la gestion et à l'animation, rendre responsables nos élèves doit devenir un objectif permanent.

Il faut que l'enfant vienne à l'école avec plaisir pour s'instruire, pour jouer pour rencontrer et échanger.

Le développement de l'esprit critique tellement condamné par les intégristes de tous bords doit être un fil d'Ariane pour nous tous.

Autonomie et solidarité – notre devise – en découlent, chacun l'a compris.

La solidarité devient un mot à la mode et nous nous en réjouissons.

Face à l'individualisme qui sévit au nom de la responsabilité de chacun les SCOP se mettent en place un peu partout. C'est une idée qui avance et qui réussit le plus souvent, qui trouve sa place dans le monde très hostile de l'argent fou, de l'argent roi.

Bientôt la « Semaine de la coopération » vous apportera des éléments pour faire avancer ces idées. Beaucoup de pistes et de réflexions que les écoles recevront chaque jour.

Notre AD traverse une période difficile en ce moment. Nous venons à nouveau de déménager : la quatrième fois en huit ans et nous déménagerons encore fin juin si tout se passe bien... Nous sommes dans les cartons. Nous devrions rester à Bagneux mais nous ignorons encore dans quel bâtiment. Nous serons sans doute installés à côté de l'Inspection comme aujourd'hui et nous nous en réjouissons.

Pour terminer je voudrais remercier profondément Anita notre secrétaire, Thanh notre comptable, Vourri qui a trouvé toute sa place et bien sûr Patrick notre détaché.

Grâce à eux notre développement se poursuit, nous nous encrons dans les écoles, nous devenons incontournables et notre image devient très bonne.

Notre dimension pédagogique s'installe, à nous d'entretenir cette flamme.

Frédéric Harsant apprend entre temps l'arrivée de Madame Carnel, IEN de la circonscription d'Issy-les-Moulineaux, représentant de notre DASEN.

Il lui donne la parole.

Madame Carnel salue l'Assemblée au nom de notre DASEN. Elle nous dit qu'elle connaît bien et apprécie l'OCCE. Donner du sens à l'argent en impliquant les élèves et promouvoir la coopération à l'école lui semble sont de bons objectifs qui favorisent un climat serein. Elle nous souhaite de très bons travaux en nous précisant qu'elle sera obligée de nous quitter avant la fin de nos travaux .

Nous la remercions sincèrement par la voix de Frédéric.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 février 2014

Nous le parcourons rapidement une dernière fois. Nous apportons quelques petites corrections.

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale a pris connaissance et approuve le compte rendu de l'Assemblée générale du 05 février 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu d'activités de l'AD92 pour 2013 / 2014

Patrick Magnier présente le compte-rendu que chacun peut consulter dans le document remis à l'entrée, document téléchargeable depuis deux semaines sur le site Internet de l'association : www.occe92.net

Patrick parcourt le document.

Notre nombre de coopérateurs atteint 160 000 adhérents : 97% des écoles primaires et 25% environ des établissements secondaires.

Aux niveaux départemental, régional et national nous avons participé activement à toutes les réunions auxquelles nous sommes tenus d'assister. Nous étions 5 administrateurs qui ont assisté à L'AG Nationale de La Bourboule en mai.

Les formations comptables et pédagogiques que nous avons encadrées ont réuni plus de 300 participants environ. La vie du siège est très active. 24 écoles ont été contrôlées à la suite de la demande du Commissaire aux comptes, et du tirage au sort effectué à l'AG ou lorsque nous sommes interpellés par des situations délicates. Nous sommes allés rencontrer plus d'une cinquantaine d'école pour des raisons diverses : comptabilité, aide, présentation de l'association, conflits et dysfonctionnements...

Nous sommes toujours impliqués dans la formation des futurs Directeurs.

Nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour des situations très délicates sur la ville d'Asnières.

Toutes nos coopératives sont assurées et les déclarations qui passent par le siège sont parfois lourdes à gérer. Nous avons simplifié le versement des coopératives à ce sujet.

Nous rappelons que l'assurance couvre les élèves pour toutes les activités et sorties hors temps scolaire y compris les bénévoles qui interviennent occasionnellement aussi.

Les animations pédagogiques à destination des élèves ont concerné plus de 250 écoles, 370 classes et plus de 10 000 élèves.

Les aides aux projets des écoles (93 dossiers traités par 3 commissions) se sont élevées à 18 534€ et concernaient 5500 élèves.

Nous avons apporté notre aide à la gestion de 6 classes d'eau et passé plusieurs conventions avec des mairies pour permettre l'organisation de classes de découverte ou pour l'attribution de subventions.

Nous serons présent à la remise des prix « Ecoles Fleuries » au Lycées Louis le Grand à Paris, d'autant plus que l'école Élémentaire René Guest de la Garenne Colombes a reçu un prix d'excellence. Rappelons qu'il s'agit d'un partenariat avec nos amis DDEN.

Ajoutons une centaine de prêts de loto et une circulation intense des matériels audio-visuels (caméscopes, vidéoprojecteurs et sono) récupérables sur nos 3 sites. Nous cherchons un autre site possible. Nous avons renouvelé aussi une partie du matériel sono.

La vente de matériel : calendriers, agendas, dossiers pédagogiques et logiciels de comptabilité progresse. 500

établissements utilisent désormais Compta CoopWeb. Nous pensons le rendre obligatoire bientôt. Notre site est régulièrement remis à jour. Il est de plus en plus consulté y compris pas des personnes. Il faudra rendre plus percutante la newsletter que nous adressons et nous ne mesurons pas précisément l'impact. Les chiffres plus précis apparaissent dans le document concernant l'AG 2014, en ligne sur le site. Nous promovons notre revue nationale « Animation & Education » de très grande qualité. Elle connaît la crise que traverse la presse écrite avec l'arrivée d'internet. Elle est offerte par l'AD92 à toutes les écoles. Il faudra aussi l'adresser aux circonscriptions.

Résolution n°2 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du compte rendu d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve les termes de ce rapport.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

Projet d'activité 2015-2016

Patrick Magnier présente ce second document qui reprend les grandes lignes des comptes rendus précédents et que chacun peut consulter en salle et sur le site de l'association ou dans le dossier accompagnant notre AG 2015.

Grandes lignes.

Il a eu le temps de dresser un tableau qui présente la synthèse des comptes rendus d'activités des coopératives scolaires (pour 2013/2014) tableau qui apparaît aussi dans le document distribué à notre AG et qui est en ligne.

Nous maintiendrons le budget de l'aide aux projets autour de 20 000€ et nous poursuivrons le renouvellement du matériel de prêt.

Les coopératives intéressées peuvent consulter leur compte en ligne moyennant un coût annuel très faible (moins de 10€ par an).

Nous poursuivrons bien sûr la diffusion de notre matériel pédagogique.

Nous maintiendrons et nous essaierons de renforcer notre implication dans la formation ; au niveau des Mandataires, des nouveaux Directeurs et dans le cadre du plan de formation départementale. La présentation et la mise en place de la pédagogie coopérative reste un objectif permanent et nous avons besoin d'outils pour la promouvoir. La diffusion des agendas pourrait être une amorce. Partenariat étroitement maintenu avec les associations amies, le CDDP et l'Inspection Académique.

Au niveau des circonscriptions nous essaierons de rencontrer les équipes en sollicitant les IEN.

Partenariat avec les 3 cinémas qui reçoivent les projections finales de « Ecoles qui filment » et avec le Théâtre des Amandiers qui accueille en juin l'action Théâ.

Il faudra essayer de mettre en place « Les écoles qui dansent » et devenir un relais de l'association « Lire c'est partir ».

L'UR fonctionne bien et nous participons très régulièrement à toutes les réunions. Il sera malgré tout nécessaire de renforcer nos relations avec la Fédération.

Nous prenons conscience aussi de l'importance de la communication en direction des écoles et des établissements du secondaire.

Nous devons nous donner les moyens de développer ces outils car notre avenir passera aussi par là.

Résolution n°3 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve ce projet.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

Compte-rendu financier relatif à l'exercice 2013 / 2014

Jean-Pierre LABARRE présente ce rapport qui sera en ligne sur notre site avec les documents de cette AG.

Il nous présente les tableaux qu'il a concoctés pour rendre plus clair ses explications.

Sur grand écran c'est plus parlant. Nous joindrons ces tableaux à ce compte rendu.

Nous avons suivi au plus près le projet de budget. Il était temps que nous décidions d'une augmentation de la cotisation. Le résultat du siège laisse apparaître un résultat positif de 7 297,35€ qui est plus faible que l'année précédente en raison d'une mutualisation qui a moins rapporté.

Au niveau des coopératives les résultats sont proches de l'année précédente.

Un échange rapide avec la salle a permis de préciser certains points et de lever les interrogations.

La part de la cotisation fédérale étonne toujours par rapport à la part qui reste à notre AD : 73% contre 27%. Précisons une fois encore que cette cotisation fédérale permet de verser les salaires des détachés (comme Patrick Magnier) , des animateurs et du personnel administratif du siège national...Plus de 100 personnes au total. Ce budget représente ,évidemment, le plus gros poste des dépenses du budget national.

Jean-Pierre propose au nom du CA une augmentation de 0,05€ de la cotisation pour 2015/2016.

Pierre APPY nous rappelle que le résultat d'exploitation est toujours négatif. Que nous ne devons l'excédent qu'au produit de la mutualisation et qu'il est important de se rapprocher au plus vite de la courbe d'évolution des cotisations demandées par notre Fédération.

Résolution n°4 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, après avoir entendu les commentaires du Trésorier, approuve les comptes annuels agrégés de l'AD92 concernant l'exercice clos le 31 août 2014, tel qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir :*

+ un excédent de 7 297,35€ pour le siège départemental

+ et un excédent de : 69 185,37€ pour les 593 comptes des coopératives et foyers agrégés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats.

Nous n'avons guère le choix.

Résolution n°5 : *L'Assemblée générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats de l'exercice clos comme suit :*

+ Affectation du résultat du siège départemental, soit 7 297,37€ au fond associatif dans son intégralité.

+ Affectation du résultat de chaque coopérative agrégée, soit 69 185,47€ pour les 593 coopératives et foyers agrégés, dans le compte « report à nouveau » de chaque coopérative.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2015 / 2016

Jean-Pierre LABARRE notre Trésorier nous présente sur écran de nombreux tableaux qu'il détaille en répondant aux questions de la salle.

Le dernier CA a proposé l'augmentation de la cotisation à 1,45€. C'est ce choix qui est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Résolution n°6 : *Le Conseil d'Administration de l'OCCE92 propose une augmentation de 0.05 € de la cotisation soit 1.45 € pour 2015/2016.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Projet de Budget 2015 / 2016

Le projet 2014/2015 présenté par le Trésorier qui rappelle la difficulté de cet exercice.

Nous le parcourons et apportons les précisions demandées.

Résolution n°7 : *Le Conseil d'Administration après avoir eu communication du projet de budget 2015/2016 présenté par le Trésorier, approuve ce budget.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Patrick Magnier lit le rapport de monsieur Willi, Commissaire aux comptes du cabinet Audit-France qui a contrôlé notre comptabilité en décembre dernier. Ce document sera joint au présent compte-rendu.

Résolution n°8 : L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'article L.612-5 du code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Tirage au sort des coopératives qui seront contrôlées en 2015 / 2016.

Le Commissaire aux Comptes monsieur WILLI nous a demandé d'aller visiter 20 coopératives.

A celles-ci vont s'ajouter toutes les écoles qui rendent des CRF erronnés (environ 70) et celles qui sont systématiquement « en retard » (environ une vingtaine) et que nous avons décidé de contrôler d'ici la fin de l'année scolaire et au 1^{er} trimestre 2015/2016

Election du 1/3 renouvelable des membres du Conseil d'Administration.

Résolution n°9: L'Assemblée Générale constate :

- que les mandats d'administrateurs de Claude Pfeiffer, Jean-Pierre Devaux, Yves Moreau et Catherine Nicolas-Roche sont arrivés à leur terme.
 - que Jean-Pierre Devaux et se représente pas.
 - que Crystel Roselet, Annie Wicke et Catherine Le Houedec démissionnent
 - que Claude Pfeiffer, Yves Moreau et Catherine Nicolas-Roche se représentent.
 - que nous deux nouveaux candidats se présentent : Maryvonne Audren et Gilles Delisle
- Ce sont donc cinq candidats qui figureront sur les bulletins de votes.

Conformément aux statuts nous suspendons la séance afin de réaliser ce vote à bulletins secrets.

Cette résolution est mise aux voix par vote à bulletins secrets.

Claude Pfeiffer, Yves Moreau, Catherine Nicolas-Roche, Maryvonne Audren et Gilles Delisle sont élus à l'unanimité (3919 mandats sur 3919 possibles)

Les cinq candidats sont donc déclarés élus. Nous serons donc 19 administrateurs pour 24 possibles.

Vérificateurs aux comptes

Résolution n°10 : L'Assemblée générale reconduit pour 2015/2016 avec leur accord, les deux vérificateurs aux comptes : Martine BUSSAT et Henry NAHON.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée

Il est 17h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance, Frédéric Harsant, clôt l'Assemblée Générale. Il remercie tous les participants et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Daniel Grandamme

Les Scrutateurs

Madame Leroul

Christine Quidu

Véronique Pacitto

Philippe Lapôtre

Réunion du conseil d'administration
consécutif à l'Assemblée Générale du 11 mars 2015

Cette réunion du CA fait suite immédiatement à l'Assemblée Générale en présence des 9 membres suivants :
Daniel Grandamme, Patrick Magnier, Pierre Appy, Philippe Lapôtre, Estelle Azuelos, Jean-Pierre Labarre, Muriel Amiot, Florence Alouadi et Frédéric Harsant.

Pierre Appy, doyen d'âge, préside la séance. Il propose d'élire le nouveau bureau.

Nous votons à bulletins secrets.

Le nouveau bureau est élu.

Les résultats sont les suivants :

Président :	Daniel Grandamme
Vice Président :	Pierre Appy
Vice Présidente :	Estelle Azuelos
Secrétaire Général :	Frédéric Harsant
Secrétaire Générale adjointe :	Muriel Amiot
Trésorier :	Jean-Pierre Labarre
Trésorier-adjoint :	Raymond Tomczak

Tous élus à l'unanimité.

Daniel Grandamme est reconduit dans ses fonctions de Mandataire départemental.

Le président lève la séance à 17h40.

Le Président, Daniel Grandamme

Le Secrétaire Général, Frédéric Harsant